

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



L'ÉDITO

2018 est l'année des mobilités, avec le lancement opérationnel de la nouvelle marque Mooj ! Enjeu central de notre politique d'aménagement et de développement, les mobilités constituent une véritable clef de voûte de notre projet de territoire. Les actions que nous menons pour les mobilités irriguent tout le champ de nos politiques locales dans un objectif global d'accessibilité. Transport scolaire, transport à la demande, transport solidaire ou encore mobilités alternatives, ces services méritent d'être développés car ils apportent des réponses ciblées aux besoins des usagers.

L'articulation de notre action à celle de la Région, place le sujet à la bonne échelle qui est celle des grands réseaux de transport dans une économie ouverte. C'est une affaire de stratégie plus que d'administration et j'ai la conviction que notre politique de mobilités des Mauges n'aura de sens que si elle trouve son prolongement naturel dans celle conduite par la Région. Bien entendu, il s'agit de renforcer et développer l'intermodalité, notamment avec le train, pour que notre réseau soit au cœur des coopérations qui lui confèreront une vraie dynamique.

Dans notre société qui a quitté l'ère de l'industrie assise sur les énergies fossiles, pour tendre vers un modèle nouveau fait de la dématérialisation et de la croissance verte, il nous faut avoir une vision dynamique des mobilités qui porte en particulier la préoccupation environnementale.

Les Mauges, terre de croissance économique innovante, ont les traits de personnalité pour s'accorder à ce modèle. L'enjeu est de placer notre territoire au cœur des échanges de personnes, biens, capitaux et services en mobilisant les ressorts d'une croissance nouvelle, dynamique et vertueuse.

Pour les Mauges les perspectives sont tracées, charge à nous de maintenir le cap !

**Didier HUCHON,
Président de Mauges Communauté**

6 communes nouvelles
et 64 communes
délégues

121 000
habitants

1 315 km²

44 000
emplois
publics et privés



1^{er} janvier 2016 : Création de la Communauté d'Agglomération Mauges Communauté

1 PRÉSIDENT

1 BUREAU COMMUNAUTAIRE
composé de 11 vice-présidents

48 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Compétences exercées

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire

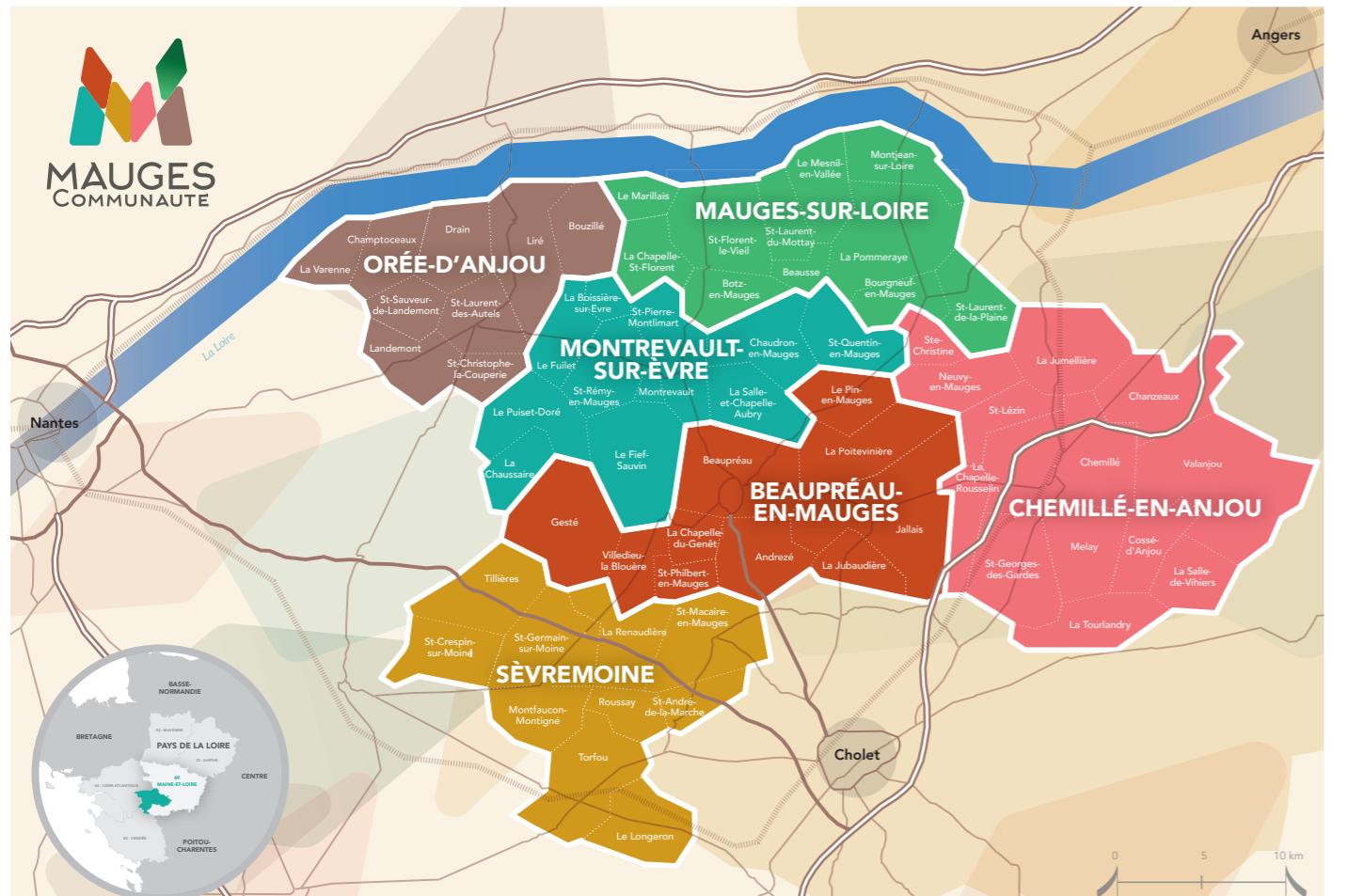
COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Aménagement numérique
- Gestion des milieux humides et des réseaux hydrographiques
- Action culturelle
- Mise en valeur du patrimoine
- Contributions au service départemental d'incendie et de secours

LE TERRITOIRE

Beaupréau-en-Mauges	22 965 hab.	230 km ²	99 hab./km ²	10 cd*
Chemillé-en-Anjou	21 492 hab.	324 km ²	66 hab./km ²	13 cd
Mauges-sur-Loire	18 356 hab.	192 km ²	95 hab./km ²	11 cd
Montrevault-sur-Èvre	16 001 hab.	199 km ²	81 hab./km ²	12 cd
Orée-d'Anjou	16 244 hab.	156 km ²	103 hab./km ²	9 cd
Sèvremoine	25 572 hab.	213 km ²	119 hab./km ²	10 cd

*Renseignement INSEE 2014 en vigueur au 1^{er} janvier 2017 - cd = commune déléguée



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2018



GOUVERNANCE

BUREAU ÉLARGI : 12 membres
BUREAU RESTREINT : 6 membres

PRÉSIDENT Didier HUCHON	PÔLE AMÉNAGEMENT	URBANISME HABITAT	MOBILITÉS	NUMÉRIQUE
	Gérard CHEVALIER	Gérard CHEVALIER	Isabel VOLANT	Didier HUCHON
	PÔLE ENVIRONNEMENT	EAU, MILIEUX AQUATIQUES	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	DÉCHETS MÉNAGERS ASSAINISSEMENT
	Christophe DILÉ	Jean-Charles JUHEL	Franck AUBIN	Christophe DILÉ Jacques RÉTHORÉ Jean-Pierre BODY
	PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	ÉCONOMIE AGRICULTURE	TOURISME	
	Jean-Claude BOURGET	Jean-Claude BOURGET	Yann SEMLER-COLLERY	
PÔLE ANIMATION ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE	ACTION SOCIALE SANTÉ	CULTURE PATRIMOINE		
Alain VINCENT	Alain VINCENT	Sylvie MARNÉ		
PÔLE RESSOURCES	FINANCES	POLITIQUES CONTRACTUELLES		
André MARTIN	Valérie BOISELLIER	André MARTIN		
COMMUNICATION				

10 COMMISSIONS DE 24 MEMBRES - 4 MEMBRES PAR COMMUNE NOUVELLE -

1 COMMISSION AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE 12 MEMBRES - 2 MEMBRES PAR COMMUNE NOUVELLE -

3 DÉLÉGATIONS

2018, Mauges Communauté fait le bilan sur la première année de la feuille de route.

La feuille de route c'est : ordonner 11 politiques publiques les unes aux autres et assurer la cohésion du territoire en 3 axes, 37 enjeux et 96 objectifs.

16 MAI 2018
LE GRAND RENDEZ-VOUS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
2^e ÉDITION
rassemble près de 300 élus municipaux pour mesurer le travail accompli depuis janvier 2016.

1^{re} PARTIE
BILAN ET PERSPECTIVES sur les compétences stratégiques.

2^{re} PARTIE
FOCUS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME D'AFFAIRES



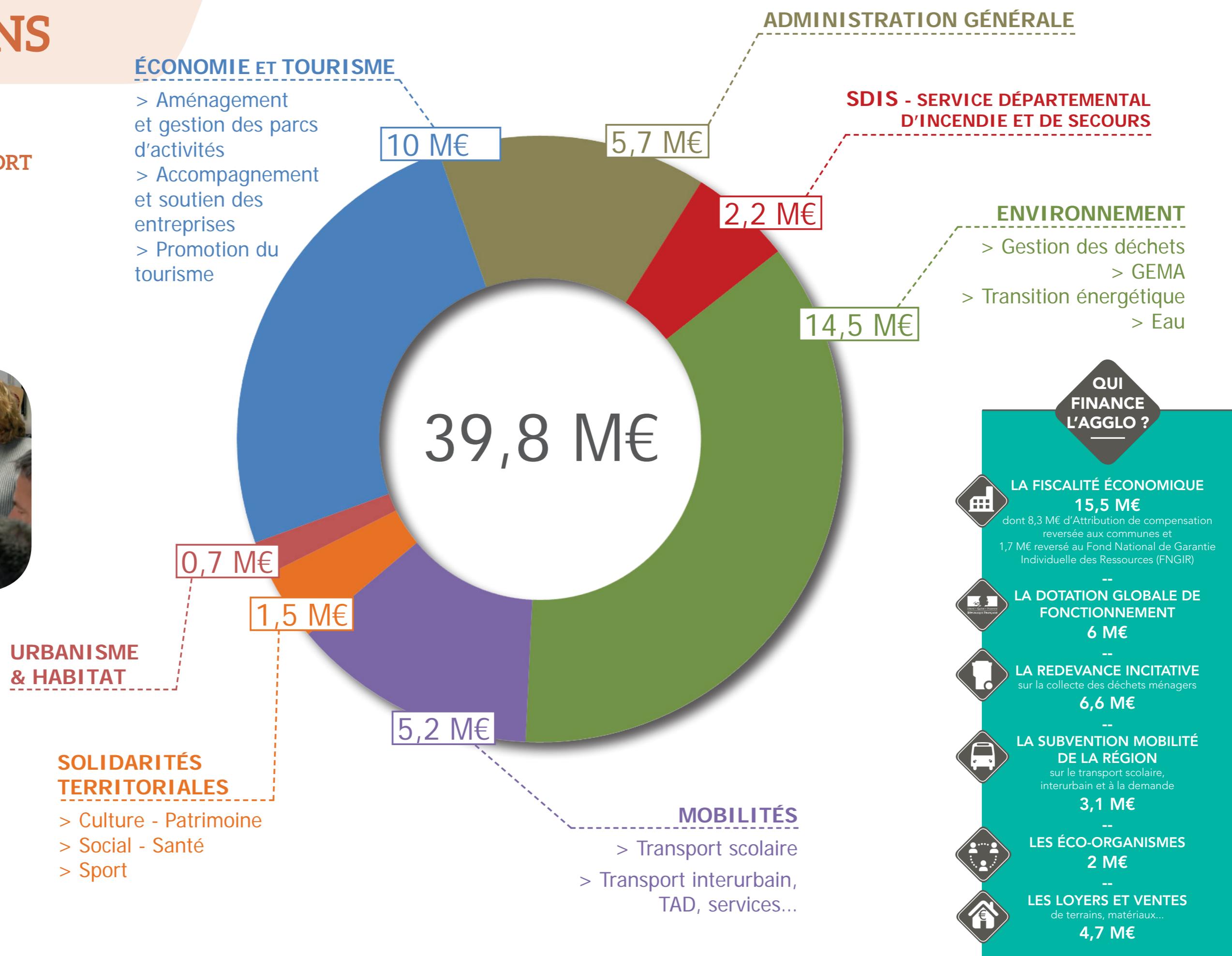
RESSOURCES & MOYENS

BUDGET 2018
UN ENGAGEMENT FORT
SUR DES POLITIQUES
STRUCTURANTES
AU SERVICE
DU TERRITOIRE



L'ensemble des budgets de Mauges Communauté, présenté par Valérie Boisellier, vice-présidente aux Finances, a été voté au Conseil du 21 février 2018.

LES DÉPENSES* PAR COMPÉTENCES



FINANCES & RESSOURCES HUMAINES : DES MOYENS ADAPTÉS ET MAÎTRISÉS

Des priorités stratégiques pour le territoire

ACCOMPAGNER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE, en finançant des programmes d'aménagement à hauteur de 5,3 M€, en couvrant le déficit reporté du budget annexe ZAE, en remboursant par anticipation une partie du capital restant dû et en préservant une fiscalité des entreprises modérée (20,78 %) sans recourir à la dette, ni à la fiscalité des ménages.

INVESTIR DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE à hauteur de 1,9 M€, incluant la conduite du Plan Climat Air Énergie Territorial et les investissements dans les énergies renouvelables (projets de développement éolien) à concrétiser avec des partenaires au sein de sociétés de projets, dans lesquelles Mauges Communauté prendra des parts.

RATIONALISER ET METTRE AUX NORMES LES DÉCHÈTERIES avec les projets de réhabilitation des sites de Melay/Chemillé-en-Anjou et Saint-Pierre-Montlimart/Montrevault-sur-Èvre ainsi que les études pour les sites de Jallais/Beaupréau-en-Mauges et Saint-Germain-sur-Moine/Sèvremoine.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS en assurant l'adaptation de l'offre aux besoins des usagers (TAD...) et la montée en puissance du scolaire.

ASSURER L'OFFRE CULTURELLE avec la continuité du projet artistique de Scènes de Pays.

67 collaborateurs au service de Mauges Communauté au 31 décembre 2018

La Communauté d'agglomération s'est structurée autour de 5 grands pôles regroupant 15 services. Au 31 décembre 2018, 67 agents assurent l'exercice des compétences de la Communauté d'agglomération.

3 ouvertures de postes en 2018 :

- Chef de service ingénierie technique : 1 ingénieur contractuel ;
- Chargé de mission transition énergétique : 1 ingénieur contractuel ;
- Chargé d'exploitation service mobilités : 1 technicien contractuel.



Un dialogue social engagé pour un règlement intérieur et la mise en œuvre partielle du RIFSEEP

Le Comité technique du personnel a été renouvelé lors des élections du 6 décembre 2018 : 6 représentants du personnels ont été élus (3 titulaires et 3 suppléants).

La concertation tout au long de l'année 2018, au sein du Comité technique de Mauges Communauté, installé en septembre 2017, a permis de valider, en octobre 2018, le règlement intérieur propre à Mauges Communauté, comprenant le protocole d'accord sur le temps et les rythmes de travail.

Par ailleurs, le dialogue social a permis la mise en œuvre de la partie fixe du RIFSEEP, l'IFSE, pour une montant annuel supplémentaire de régime indemnitaire d'environ 50 000 €.

L'IFSE comprend un montant minimum et maximum suivant les fonctions exercées, classées par catégories : C1 à C3 – B1 à B3 – A1 à A4. Dès novembre 2018, il a été fait application du montant minimum pour les agents qui étaient en dessous.

CHIFFRES CLÉS

- 67 agents en activité au 31.12.2018
- 63,8 Equivalents Temps Plein
- 4 agents en position de détachement
- 1 agent en position de disponibilité pour création d'entreprise

POLITIQUES CONTRACTUELLES : DES CONTRATS RÉSOLUMENT TOURNÉS VERS DES ACTIONS STRUCTURANTES POUR UNE RURALITÉ DYNAMIQUE ET MODERNE

Avec la signature de la convention du programme européen LEADER, des contrats de ruralité et contrat Territoires Région 2020, Mauges Communauté est dotée d'une enveloppe financière de plus de 10 M€. Ils sont résolument tournés vers des actions structurantes pour développer le territoire et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises.

Un programme européen LEADER 2014-2020 toujours actif

En 2018, le programme européen LEADER avait déjà permis d'injecter plus de 1 000 000 € dans les Mauges. 40 projets portés par les collectivités et les associations ont été ainsi soutenus. Ces projets concernent pour l'essentiel l'amélioration et le développement de l'offre de services sur notre territoire et la santé, la transition énergétique, (Création d'une micro-crèche à Beaupréau/Beaupréau-en-Mauges et à St Germain-sur-Moine/Sèvremoine, animation du CLS, et service handicap, l'animation du Plan Climat Air Énergie Territorial, l'accompagnement du Plan alimentaire territorial et de la création d'une légumerie...).

1 000 000 € supplémentaires sont déjà pré-programmés pour l'année 2019. Il reste plus de 600 000 € à attribuer jusqu'en 2020.

Le contrat de ruralité, socle du partenariat entre la Communauté d'agglomération et l'Etat

Le Contrat de ruralité 2018 a été doté de 872 045,20 € reparti entre trois actions :

- une action concerne l'affirmation des fonctions de centralité des centres-bourgs de la commune de Chemillé-en-Anjou en liaison avec le projet d'aménagement du SCoT ;
- les deux autres concernent l'accueil de la petite enfance avec la création des pôles enfances sur les communes de Mauges-sur-Loire et Orée-d'Anjou, pour un cadre de vie attractif.

CHIFFRES CLÉS

- 12 millions d'euros de subvention en 5 ans
- 12 actions inscrites au CTR

Le Contrat Territoires-Région 2020 signé

Le Contrat Territoires-Région (CTR) de Mauges Communauté, approuvé lors de la commission permanente du Conseil Régional du 29 septembre 2017, a été signé officiellement le 16 mars 2018.

Il est doté d'une enveloppe financière de 5 449 000 €. Mauges Communauté a statué sur une égale répartition de la dotation du contrat régional de territoires 2017-2020 soit une enveloppe financière de 778 428 € pour les six communes et 778 432 € pour Mauges Communauté.

Les actions bénéficiaires

- L'affirmation des fonctions de centralité des bourgs-centres des communes nouvelles, en liaison parfaite avec le projet d'aménagement du SCoT, avec la revitalisation du centre-ville de Chemillé / Chemillé-en-Anjou et de Saint-Macaire-en-Mauges / Sèvremoine.
- La création d'une maison de santé à St-Laurent-des-Autels / Orée-d'Anjou dans le cadre de la politique de santé structurée par le Contrat Local de Santé.
- Des actions sur le volet transition écologique auxquelles il est accordé une grande importance car il s'agit d'un gisement territorial pour garantir un développement équilibré et génératrice de richesses : l'animation de la politique de transition énergétique (PCAET, SEM) mais également la rénovation énergétique et la construction de bâtiments publics à énergie positive.
- Au titre de la mobilité, l'aménagement de la Gare de Torfou, pour que le territoire saisisse pleinement les opportunités ouvertes par le renforcement de la ligne ferroviaire Cholet-Nantes et l'acquisition de vélos à assistance électrique afin d'expérimenter un nouveau service de location de longue durée pour les actifs du territoire.
- La construction d'un centre aquatique sur la commune de Mauges-sur-Loire pour les équipements structurant de loisirs.



ÉCONOMIE

UNE POLITIQUE D'ANIMATION ACTIVE

Animation et création de réseaux d'entreprises

Mauges Communauté a accompagné la dynamique d'animation des clubs d'entreprises déjà constitués : l'AECM à Beaupréau-en-Mauges et le CEMA à Sèvremoine.

La création de réseaux d'entreprises s'est poursuivi avec l'impulsion de rencontres entre entrepreneurs sur les communes de Montrevault-sur-Èvre, d'Orée-d'Anjou, de Mauges-sur-Loire et de Chemillé-en-Anjou.

Un accompagnement individuel et collectifs des entrepreneurs

Mauges Communauté a poursuivi son action de soutien à la création et à la reprise d'entreprise artisanale, commerciale et de services par l'organisation d'événements et de dispositifs d'aides.

En partenariat avec la Région et l'Association Initiative Anjou, Mauges Communauté a accompagné une trentaine d'entreprises chaque année, par l'octroi de prêts d'honneur.

En collaboration avec la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises (MCTE) de Cholet, la collectivité a organisé des matinées d'information à la création et à la reprise d'entreprises un vendredi matin tous les deux mois, avec une moyenne de 20 participants.



Du 1^{er} au 5 octobre 2018, la « Semaine de la Création et de la Reprises d'entreprises » a été organisée avec la MCTE autour de trois animations, réparties dans les entreprises du territoire. Ces événements ont rassemblé plus d'une centaine de participants.

LE CALIBRAGE STRATÉGIQUE DE L'OFFRE FONCIÈRE EN ZONES D'ACTIVITÉS

Une politique d'accompagnement adaptée à chaque territoire

L'offre foncière des zones d'activités et leur développement s'établit, dans les plans locaux d'urbanisme, au regard de leur classification dans le SCoT (ZA structurantes, intermédiaires ou de proximité).

Les premiers outils de commercialisation des espaces des zones d'activités ont été élaborés courant 2016. Ainsi, un règlement interne de cession posant les conditions administratives, financières, techniques et de maîtrise foncière (risque d'inertie foncière) est maintenant disponible. Il permet de maîtriser la gestion du foncier et d'éviter son inertie.

Mauges Communauté a accompagné les communes sur le volet économique des révisions de PLU de Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Orée-d'Anjou et Sèvremoine.

LE DÉPLOIEMENT CIBLÉ D'UNE OFFRE EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Un observatoire actif de l'immobilier d'entreprise

Afin de disposer d'un observatoire de l'immobilier, une base de données complète a été construite dans le logiciel métier AGDE. Cet outil est idéal pour connaître la structure économique de son territoire et suivre efficacement la relation avec les entreprises, les porteurs de projets et les demandeurs de locaux. Une veille active est ainsi assurée par les animateurs économiques sur le parc privé et public permettant de connaître les disponibilités immédiates et à venir.

Des cautionnements de prêt pour les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Afin d'accompagner les entreprises de l'ESS Amita XXI et Alise dans le portage de leur immobilier, Mauges Communauté s'est portée caution pour consolider les plans de financements.

Poursuite de la cession de l'immobilier d'entreprise

En 2018, le conseil communautaire a voté la vente de quatre bâtiments sur le territoire :

- le bâtiment GECO, sur le parc d'activités des Alliés au Fuilet / Montrevault-sur-Èvre ;
- le bâtiment AMITA - DEFI XXI, sur la ZA de la Paganne à St-Pierre-Montlimart / Montrevault-sur-Èvre ;
- le bâtiment D. DOURNEAU (fin de crédit bail) à Tillières / Sèvremoine ;
- deux cellules de l'hôtel d'entreprise à la SCI CEMA (Sté TDML) à Saint-Macaire-en-Mauges / Sèvremoine.

Une politique de maîtrise d'ouvrage directe et ciblée

Dans le respect de la priorité de l'investissement privé, Mauges Communauté conduit une politique de maîtrise d'ouvrage directe d'édition de bâtiment d'activités de type « générique ». En 2018, Mauges Communauté a aménagé et livré le bâtiment acheté en 2017 auprès de la société Multilap, pour accueillir la

société HPP à Saint-Crespin-sur-Moine / Sèvremoine. Cette société spécialisée dans la pasteurisation à froid par haute pression a quitté le MIN de Nantes pour rejoindre les Mauges.

Mauges Communauté a également décidé d'engager la construction d'un atelier relais de 600 m² à Jallais / Beaupréau-en-Mauges, pour la société BBIN. Cette entreprise produit du jus de pommes.

L'APPROPRIATION DE LA POLITIQUE DU COMMERCE POUR DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE TERRITORIALE PROSPECTIVE

Une étude commerce finalisée

En juillet 2017, un marché public a été lancé pour la réalisation d'une étude sur le commerce à l'échelle de Mauges Communauté. Suite à la sélection du cabinet AID Observatoire, l'étude a démarré en décembre 2017 par une phase de diagnostic au contact du territoire. Deux séminaires « commerce » ont été organisés le 15 février et le 13 juin, avec les commerçants et les élus, pour répondre aux quatre objectifs suivant :

- **Objectif n°1** : Répondre au besoin de proximité de l'offre commerciale
- **Objectif n°2** : Structurer une gouvernance efficace
- **Objectif n°3** : Maîtriser et accompagner le développement commercial
- **Objectif n°4** : Anticiper les évolutions et le commerce de demain.

CHIFFRES CLÉS

13 ha vendus pour 1 879 231 € de recettes

- Grand Saloir : 2,9 ha | Mauges sur Loire
- MDP : 2,7 ha | Sèvremoine
- Norfeed : 1,3 ha | Chemillé-en-Anjou
- Transport Morille : 0,9 ha | Chemillé-en-Anjou
- Delaunay : 0,85 ha | Beaupréau-en-Mauges
- SCI MAC2 (Super U) : 0,8 ha | Sèvremoine

TOURISME

LA CRÉATION D'UN OFFICE DE TOURISME UNIQUE - SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL), NOUVEL OUTIL AU SERVICE DES ACTEURS DU TOURISME

Le Conseil communautaire du 18 avril 2018 a approuvé le choix du statut du nouvel office de tourisme pour porter la nouvelle stratégie touristique : « faire du tourisme d'affaires le « cœur stratégique » du développement touristique, articulé à une démarche d'attractivité et de marketing territorial.

Après de nombreuses consultations, portant sur la meilleure structuration juridique, le choix d'une société publique locale s'est progressivement imposé, en lieu et place des deux associations existantes et de l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

DATES CLÉS

19 février 2018 : Rencontre avec les conseils d'administrations des offices de tourisme

26 mars au 17 avril 2018 : Rencontre avec les communes

18 avril 2018 : Validation de la stratégie touristique et du statut de l'office au conseil communautaire

Octobre 2018 : Création de la SPL

1^{er} janvier 2019 : Ouverture du nouvel office de tourisme

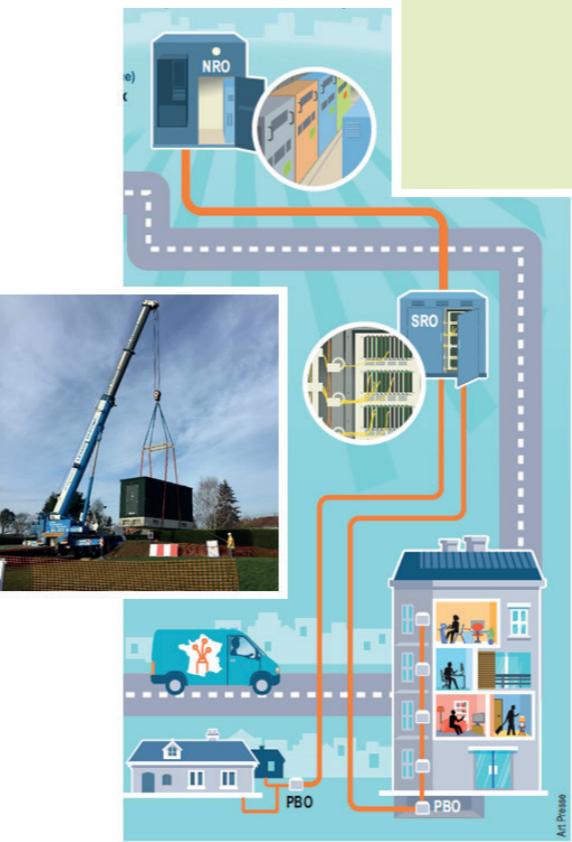


- Concilier public et privé : il s'agit d'une société de droit privé dont le capital est détenu à 100 % par les collectivités ;
- Associer des collectivités (Communauté d'agglomération et les 6 communes) ;
- Permettre la relation « in house » entre collectivité et SPL : absence de mise en concurrence ;
- Donner aux collectivités une maîtrise stratégique de la politique touristique et de son outil de mise en œuvre (SPL) ;
- Permettre une évolution des missions rendues sur le territoire ;
- Associer les privés (rôle de concertation et de co-construction des actions).

La SPL Mauges Tourisme a été créée en octobre 2018 et a vocation - notamment - à exercer, à compter du 1^{er} janvier 2019, les missions et compétences d'office de tourisme communautaire pour les Mauges.

Cette nouvelle structure pourra être réellement efficiente grâce à une nouvelle organisation touristique à l'échelle des Mauges. Bien plus qu'un « simple » office de tourisme, il s'agit de disposer d'une agence d'ingénierie et de développement touristique chargée de piloter la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie. Les salariés des anciens offices de tourisme seront transférés au sein de la SPL.

La démarche a été menée dans une perspective d'inventer l'Office de tourisme du futur. Aussi, cela impliquait de refonder les objectifs, les missions, les métiers, les méthodes et outils d'intervention, etc. prenant en compte les priorités stratégiques des Mauges, mais aussi les transformations des attentes et comportements des touristes, les évolutions du contexte économique et concurrentiel, les enjeux d'attractivité territoriale.



OBJECTIF TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

Un réseau 100 % fibre optique en construction

Pour faire face au défi technique et financier de l'aménagement numérique, Mauges Communauté adhère au syndicat départemental Anjou Numérique. La délégation de Service Public pour le déploiement de la fibre pour tous a été confiée début 2018 à l'opérateur d'infrastructures TDF. C'est sa filiale locale, la société de projet Anjou Fibre, qui assure la conception, le déploiement, l'exploitation et la commercialisation de l'infrastructure sur l'ensemble du Réseau d'Initiative Publique de Maine-et-Loire pour une durée initiale de 25 ans.

Le déploiement de la fibre permettra de disposer d'une connexion Internet plus rapide et plus fiable, avec un débit pouvant atteindre un Gigabit par seconde.

Sur les Mauges, c'est plus de 76 000 prises qui seront déployées d'ici 2022 et qui permettront de fournir une connexion Internet Très Haut Débit à la totalité des habitants et des entreprises du territoire.

Les travaux ont débuté fin 2018 avec l'installation de 3 nœuds de raccordement optique (NRO) sur les communes déléguées de La Pommeraye, St-Florent-le-Vieil et Beaupréau. À terme, 14 NRO reliant 260 sous-répartiteurs optiques (SRO) seront positionnés et 5 000 km de câbles de fibre optique seront tirés sur l'ensemble de Mauges Communauté.

Le calendrier actualisé de déploiement de la fibre optique est consultable sur les sites internet d'Anjou Numérique (www.anjou-numerique.fr) et d'Anjou Fibre (www.anjou-fibre.fr).

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La promotion des métiers de la Fibre

Animée par Anjou Fibre, une réunion d'information à destination des candidats aux métiers de la Fibre s'est tenue le 24 septembre après-midi à la Maison des Générations de Chemillé/Chemillé-en-Anjou.

Les 52 participants maugeois ont pu découvrir les métiers de piqueteur, projeteur, recetteur, technicien de réseau et tireur de câble, essentiels au déploiement d'un réseau de fibre optique (fiches métiers disponibles sur www.anjou-fibre.fr).

À l'issue de la journée, la moitié des participants avait rendez-vous individuellement pour la constitution d'un dossier d'inscription à l'une des formations dispensées par TDF dans leurs centres de formation de Baugé-en-Anjou, Segré ou Doué-la-Fontaine.

Les entreprises du territoire accompagnées dans leur projet de raccordement

Les services de Mauges Communauté en lien avec Anjou Numérique ont, cette année encore, assuré l'accompagnement des professionnels dans leur projet de raccordement haut débit.

Une dizaine d'établissements a ainsi pu souscrire un abonnement fibre optique Melis@ durant l'année 2018.

DATES CLÉS

22 janvier 2018 : Attribution de la délégation de service public à TDF

16 mars 2018 : Lancement de « la Fibre en Anjou pour tous » et signature officielle de la DSP entre le Département, la Région, le SMO Anjou Numérique et TDF

24 septembre 2018 : Réunion d'information aux Métiers de la Fibre

Mi-novembre 2018 : Pose des NRO de la Pommeraye et Saint Florent-Le-Vieil / Mauges-sur-Loire.

17 décembre 2018 : Inauguration du NRO de Beaupréau-en-Mauges

MOBILITÉS

2018, UNE ANNÉE DE PRISE DE COMPÉTENCE OPÉRATIONNELLE

Après une année 2017 marquée par une forte mobilisation sur les volets administratifs et ressources humaines, dans l'objectif d'engager les reprises de nombreux services de mobilités par Mauges Communauté, l'année 2018 a été une année de déploiements opérationnels.

Le service Mobilités a ainsi déployé et développé ses outils et process pour mener à bien les reprises des services préexistants sur le territoire.

Lancement de la plateforme de conseil en Mobilités

Structurée pour informer la population sur les services de mobilité existant sur le territoire de Mauges Communauté et les territoires voisins (Cholet, Ancenis, Angers, Nantes...), cette plateforme a pour objectif de rendre plus lisibles les différentes offres de mobilités, quel que soit le périmètre administratif. La plateforme assure également la gestion :

- du service de Transport à la Demande (TAD) sur les communes de Montrevault-sur-Èvre et de Mauges-sur-Loire, via les prises de réservation ;
- la mise en relation entre chauffeurs solidaires et usagers dans le cadre du service Mooj Solidaire, sur les communes d'Orée-d'Anjou et de Montrevault-sur-Èvre.



DATES CLÉS

10 juin 2018 : Présentation du réseau Mooj ! à la Fête du Vélo

Juin 2018 : Signature du marché de billettique

3 septembre 2018 : 1^{re} rentrée scolaire organisée par Mauges Communauté

Décembre 2018 : Adhésion à la plateforme de covoiturage régionale OuestGo.fr

Gestion des transports scolaires : première rentrée

L'organisation des transports scolaire pour la rentrée 2018-2019 a été assurée par Mauges Communauté. Année charnière, cette nouvelle compétence a nécessité un plan de communication important pour transmettre à tout le territoire les nouvelles modalités de gestion (rencontre avec les transporteurs, les établissements scolaires, la Région Pays de la Loire...).

Un nouveau portail d'inscription pour les familles

La préparation du déploiement de la billettique : depuis la rentrée, tous les élèves de Mauges Communauté disposent d'une carte magnétique. Progressivement, les cars de transport scolaire seront dotés de valideurs billettique afin de permettre le badgeage des élèves à chaque montée sur un circuit scolaire.



La mobilité en 2018, c'est :

- **Le TAD** avec 5 691 voyages et 37 916 km parcourus
- **Le Transport Scolaire** avec 6485 élèves transportés, 135 circuits spéciaux et 24 circuits renforts de lignes
- **Mooj Solidaire** avec 330 transports réalisés pour 52 bénéficiaires

HABITAT

UNE ANNÉE CENTRÉE SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

L'élaboration du PLH, engagée en 2017 avec le diagnostic, s'est poursuivie en 2018 avec la validation du diagnostic, la définition des orientations stratégiques et un travail de rédaction des premières fiches actions.

4 enjeux identifiés par le diagnostic et présentés dans les 6 communes en février 2018

- Mettre en adéquation le parcours résidentiel des ménages et l'offre de logements aujourd'hui en décalage.
- Proposer une offre de logements adaptés et suffisants, dans une optique de développement équilibré et cohérent entre les communes.
- Assurer la qualité du parc ancien et neuf, en termes d'adaptation, de performance énergétique et de morphologie urbaine.
- Développer une offre de logements répondant aux besoins des ménages et des publics spécifiques.

Des objectifs et orientations ont été définis pour répondre aux enjeux en matière d'adaptation d'offre et de demande de logements, d'articulation entre habitat, développement économique, social, environnement et les mobilités.

La vision stratégique s'est construite de manière progressive. Un séminaire a été organisé, le 28 mars 2018, rassemblant 61 personnes d'horizons différents (des élus, des techniciens, des partenaires institutionnels et des professionnels de l'immobilier et de l'aménagement, des représentants associatifs ou de structures spécialisées...).



Le scénario retenu est ambitieux et s'inscrit dans la lignée du SCoT et des PLU.

Les besoins en logements ont été estimés à 3 800 logements soit 633 logements par an sur la période 2019-2025, dont 15 % de la production en logements sociaux. Ce scénario traduit une volonté de renforcer le partenariat avec les bailleurs sociaux pour développer le parc public qui aujourd'hui ne représente que 9,5 % du parc des résidences principales.

5 orientations stratégiques retenues et un programme d'actions en réflexion

- Une politique de l'habitat articulée avec le développement territorial global.
- L'amélioration de l'attractivité et de la qualité des logements anciens.
- La facilitation des parcours résidentiels.
- Le développement des solutions adaptées aux besoins spécifiques.
- La gouvernance, les outils et des méthodes pour réussir la politique de l'habitat.

Le 2^e semestre a été consacré à l'élaboration du programme d'actions répondant à ces objectifs et orientations. Un nouveau séminaire s'est déroulé en septembre 2018 et a permis de mesurer les attentes des différents partenaires et acteurs de l'habitat. Une réunion spécifique a été organisée en octobre avec les bailleurs sociaux pour leur présenter les premières pistes d'actions et recueillir leurs remarques. Une autre rencontre a été organisée en novembre avec des acteurs privés et publics pour envisager les solutions à apporter à la demande croissante des entreprises pour loger leurs nouveaux salariés, notamment les jeunes actifs.

DATES CLÉS

Phase diagnostic

Février : Comité de pilotage élargi - présentation dans les 6 communes

Mars : Lettre d'informations aux partenaires et grand public sur le diagnostic

Phase orientations

Mars : Comité de pilotage restreint

28 mars : Séminaire d'acteurs (55 personnes)

Mai : 2 comités de pilotage restreints

Juin : Lettre d'informations sur les orientations

Juillet : Comité de pilotage élargi

Phase programme d'actions

Août : Comité politique - orientations et 1^{res} pistes d'actions

Sept : Comité de pilotage restreint

26 septembre : Séminaire d'acteurs (61 personnes)

Octobre : Réunion avec les bailleurs sociaux

Déc : Comité de pilotage restreint - présentation fiches actions et chiffrage

INFORMER LES PROPRIÉTAIRES ET LES LOCATAIRES SUR LEURS DROITS

Une coopération avec SOLIHA et l'ADIL

L'association SOLIHA et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) apportent des conseils aux ménages des Mauges sur les questions d'amélioration et d'adaptation du logement lors de permanences personnalisées.

SOLIHA est spécialisée sur le conseil et l'aide au montage de subventions ANAH pour la réhabilitation des logements. La conseillère SOLIHA assure deux permanences par mois sur deux lieux stratégiques du territoire : au siège de Mauges Communauté à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges et à l'Hôtel de Ville de Chemillé-en-Anjou.

L'ADIL renseigne plus largement sur le plan juridique, financier et fiscal, de façon neutre. Les permanences ont lieu tous les lundis entre 9h et 13h et 14h et 17h, au siège de Mauges Communauté à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges.



URBANISME

RÉVISION DU SCOT : L'ANALYSE DES RÉSULTATS, UNE ÉTAPE INDISPENSABLE

Le bilan SCoT engagé

L'analyse des résultats du SCoT constitue une obligation réglementaire, prévue par l'article L143-28 du Code de l'urbanisme. Cette analyse doit être réalisée au plus tard six ans après l'approbation du SCoT, soit pour les Mauges, le 8 juillet 2019 et faire l'objet d'une délibération pour maintenir en vigueur, modifier ou réviser le SCoT.

Au-delà de cette obligation, le bilan constitue une opportunité d'évaluer « la trajectoire du territoire de SCoT », de noter les orientations qui ont porté leurs fruits ou commencer à le faire sur le territoire, de relever celles qui méritent d'être revues et de mesurer ainsi le chemin restant à parcourir pour la mise en œuvre effective des principes et orientations du SCoT. C'est dans cette optique que les élus de Mauges Communauté ont souhaité engagé ce bilan en identifiant les enjeux pour le prochain SCoT. Une révision s'avère en effet incontournable compte-tenu des modifications de périmètre, de la nécessaire mise en compatibilité avec les lois promulguées depuis les lois Grenelle et avec les documents de rang supérieur, notamment le futur SRADDET.

Par suite d'une consultation par voie de marché négocié, engagée en avril 2018, le bureau d'études Futurouest a été choisi pour réaliser ce bilan. Les premières réunions de cadrage et de présentation de la méthodologie ont eu lieu à partir de septembre 2018. Les premiers éléments de bilan ont été présentés en comité de pilotage fin novembre 2018.

SRADDET : VERS UNE CONTRIBUTION SPÉCIFIQUE DE MAUGES COMMUNAUTÉ

Le SRADDET, document stratégique fixant les orientations régionales sur l'aménagement du territoire, les mobilités et l'environnement, revêt une importance particulière vis-à-vis des SCoT. Au cours de l'année 2018, la Région a travaillé sur la définition d'une armature territoriale avec plusieurs niveaux de polarités. Mauges Communauté entend faire valoir son organisation territoriale spécifique. Aussi, il a été

décidé en fin d'année, comme le permet la procédure dans le cadre de la démarche « Ma région 2050 » de produire une contribution propre, pour faire valoir à l'échelle régionale, le mode d'organisation des Mauges et son ambition d'être un territoire « acteur d'un archipel urbain ».

Mauges Communauté entend ainsi porter les enjeux qui lui paraissent clés :

- l'affirmation d'un maillage réparti et vivant de villes moyennes et de petites villes en synergie étroite avec les grandes agglomérations de la région, tout particulièrement Angers-Métropole et Nantes-Métropole ;
- l'accompagnement d'un tissu économique productif intégralement inscrit dans des bassins ruraux, reconnu aux plans international et national - notamment récemment dans le cadre du dispositif « Territoires d'Industrie » et porté par les mêmes ambitions d'ouverture à l'international et d'innovation ;
- le développement d'infrastructures routières et ferrées pour porter le développement des pôles sur le plan résidentiel et économique et assurer une bonne connexion à l'échelle régionale.

COOPÉRATION AVEC LES COMMUNES

Une année dense au vu de l'état d'avancement des PLU communaux : association aux réunions PPA

En tant que personne publique associée (PPA) au titre du SCoT, Mauges Communauté est appelée à suivre l'élaboration des PLU des communes du territoire qui doivent se mettre en compatibilité avec le SCoT.

En 2018, Mauges Communauté a examiné en commission le PLU d'Orée-d'Anjou et celui de Sèvremoine. La collectivité a été associée à la finalisation des PLU de Mauges-sur-Loire et de Beaupréau-en-Mauges, arrêtés par les communes en décembre 2018.

Les responsables urbanisme des communes ont été associés au comité technique du bilan SCoT et au comité de pilotage restreint du PLH.

Une formation sur la notion de qualité urbaine a été organisée pour les instructeurs du service ADS afin de mieux appréhender les PLU à venir.

L'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS AU SERVICE DES COMMUNES

Une activité soutenue

Le service ADS de Mauges Communauté prend en charge, pour le compte des communes, l'instruction de la totalité des actes d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir; et également les autorisations d'enseignes et pré-enseignes sur les territoires couverts par un règlement local de publicité.

L'ADS en 2018, c'est :

7072 dossiers d'urbanisme déposés,
dont :

4015 Certificats d'Urbanisme (CU)

1868 Déclarations Préalables (DP)

1085 Permis de Construire (PC)

58 Permis d'Aménager (PA)

46 Permis de Démolir (PD)

Des conseils personnalisés privilégiés

Mauges Communauté met l'accent sur des informations personnalisées au plus près des demandeurs. Les agents instructeurs reçoivent donc les demandeurs en amont de leur dépôt de dossier, au siège du service au Pôle Aménagement de Beaupréau, ou lors de permanences décentralisée assurées sur rendez-vous dans les communes. Il s'agit de répondre à leurs questions et de leur venir en aide dans l'élaboration de leurs demandes d'autorisation d'urbanisme.

Toujours dans l'objectif de soutenir au mieux les usagers dans leurs démarches administratives, des fiches pratiques ont été élaborées et mises en ligne sur le site internet de la collectivité.



DATES CLÉS

Avril : Lancement de la consultation

Mai : Remise des offres (5 offres reçues)

Juillet : Choix du bureau d'études Futurouest

Septembre : Comité technique de lancement

Octobre : 2^e Comité technique - Présentation des enjeux du bilan et de la méthodologie en commission urbanisme-habitat

Novembre : Comité de pilotage élus

ACTION SOCIALE SANTÉ

UN SERVICE SOLIDARITÉS-SANTÉ ORGANISÉ AUTOUR DE 3 ACTIVITÉS

Le Contrat Local de Santé se concrétise

Le contrat local de santé signé le 4 novembre 2016 avec l'Agence Régionale de Santé porte sur les actions de santé à mettre en œuvre sur Mauges Communauté, en cohérence avec les objectifs prioritaires du plan régional de santé.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est animé par une coordinatrice Santé à l'échelle du territoire. En 2018, l'animatrice de la politique territorial a participé à de nombreux groupes de travail et a organisé diverses actions qui s'articulent autour de trois axes.

Axe 1 : Prévention et promotion de la santé et de l'environnement

- Le projet santé jeunes à Sèvremoine
- Un groupe de travail sur la prévention du suicide chez les jeunes en partenariat avec la MSA
- L'organisation des challenges séniors proposés par Sports et Loisirs
- Le soutien aux aidants
- La création du Centre Local du Handicap et du comité partenarial du handicap
- Les travaux avec le Gérontopôle sur les logements intermédiaires pour les séniors
- Le forum « Imaginer son logement pour demain » le 23 novembre

Axe 2 : Accès aux soins, offre de santé et projet de santé du territoire

- Concertation sur la recomposition de l'offre de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) en vue de la création du Pôle Santé des Mauges
- Le soutien à la création du Pôle Santé des Mauges qui a pris une autre forme



Le CLIC reconnu par les professionnels et les usagers

L'équipe du CLIC a assuré la continuité de son service : répondre aux attentes des usagers de Mauges Communauté en termes d'information, d'évaluation des besoins, d'orientation et d'accompagnement individualisés.

La conduite engagée de la politique de santé a étroitement impacté le travail du service, qui a consolidé ses partenariats avec les professionnels de la gérontologie.

Une action partenariale ciblée vers le soutien aux aidants

Le CLIC a développé tout au long de l'année des partenariats et des actions collectives orientées vers le soutien aux aidants :

- un rendez-vous « Bistrot mémoire » à Beaupréau-en-Mauges tous les mois, en partenariat avec la plateforme de répit Relais & Présence ;
- des rencontres conviviales à Montrevault-sur-Èvre et Mauges-sur-Loire, en partenariat avec l'Escale Les Moncellières ;

ZOOM SUR Le forum « Imaginer son logement pour demain »

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), les élus de la commission Solidarités - Santé ont affirmé leur souhait de travailler plus particulièrement sur le parcours résidentiel de la population âgée. En effet, les plus de 60 ans expriment largement le souhait de rester au domicile le plus longtemps possible. Cependant, il est fréquent que les retraités prennent conscience de leur vieillissement uniquement lorsqu'un problème de santé survient. Afin d'accompagner les personnes âgées dans cette réflexion, Mauges Communauté a organisé le forum « **Imaginer son logement pour demain** », le vendredi 23 novembre 2018, de 10h à 17h, à La Loge à Beaupréau / BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Ce forum a pour objectif de sensibiliser les personnes âgées et leur entourage sur l'importance d'anticiper l'avenir et de devenir acteur de son parcours résidentiel.

Lors de cette journée, les participants ont :

- assisté à des partages d'expériences : habitat partagé, préconisations d'adaptation et d'aménagement, modalités d'emprunt après 55 ans...
- rencontré des professionnels du maintien à domicile et de l'adaptation du logement : le gérontopôle des Pays de la Loire, Agirc-Arrco, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), la Maison Départementale des Solidarités (MDS)...
- assisté à des conférences sur la transmission de son patrimoine et l'habitat adapté.

Cette action a fait l'objet d'un soutien financier par la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des seniors.



Le CLIC en 2018, c'est :

1569 personnes aidées dont

827 nouvelles personnes

800 visites à domicile

5 actions collectives grand public

La création d'un Centre Local du Handicap

Le Centre Local du Handicap a été créé le 1^{er} juillet 2018. Il a pour mission :

- d'informer, conseiller, d'accompagner dans les démarches administratives des personnes en situation de handicap à domicile ;
- de soutenir les actions en faveur des personnes en situation de handicap sur Mauges Communauté.

À l'issue du comité partenarial du handicap le 4 décembre, trois groupes de travail se sont constitués, en lien avec les établissements, les services et les personnes concernées :

- enfance, jeunesse ;
- adulte et vieillissement ;
- emploi et insertion.

Le CLH en 2018*, c'est :

45 personnes aidées dont

23 visites à domicile

13 RDV lors des permanences prévues sur les communes nouvelles (dont 8 dans les locaux de Mauges Communauté à Beaupréau-en-Mauges)

185 échanges de mails/courriers

340 échanges téléphoniques

* du 1^{er} juillet au 31 décembre

DATES CLÉS

1^{er} juillet 2018 : création du Centre Local du Handicap

6 octobre 2018 : journée nationale des aidants

20 novembre 2018 : séminaire souffrance psychique et habitat

23 novembre 2018 : Forum Imaginer son logement pour demain

4 décembre 2018 : création du comité partenarial du handicap

6 décembre 2018 : 1^{re} rencontre pluriprofessionnelle - « Comment protéger les personnes vulnérables ? »

- PERSPECTIVE - SOLI'MAUGES

Mauges Communauté dans le cadre de son Contrat Local de Santé (CLS) poursuit une réflexion partagée avec les professionnels de santé et du social, les habitants et les élus, sur la création d'une action collective pour :

- fédérer les acteurs du handicap, de la perte d'autonomie et les aidants ;
 - informer les personnes concernées par le handicap, la perte d'autonomie et les aidants ;
- récolter des dons (temps, compétence, argent) pour les associations, les établissements ou les services qui oeuvrent auprès des personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie ou leurs aidants ;
- sensibiliser le public au handicap et au vieillissement.

Pour mener à bien cette action, un évènement sportif, solidaire et convivial est organisé par Mauges Communauté et des partenaires locaux. Le sport, vecteur de valeurs importantes (solidarité, dépassement de soi, soutien, collectif, partage...), s'est imposé logiquement.

LE HANDICAP

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS !

Informations, conseils et accompagnement dans vos démarches administratives :

**prenez rendez-vous
au 02 41 71 77 00**

SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL



CENTRE LOCAL DU HANDICAP

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

le mardi de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mauges Communauté

Rue Robert Schuman - La Loge - Beaupréau | BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

handicap@maugescommunaute.fr | www.maugescommunaute.fr



CULTURE

SCÈNES DE PAYS : UNE DYNAMIQUE CULTURELLE DANS LES MAUGES

Une première saison pleine et entière portée par Mauges Communauté

La saison Scènes de Pays 2018/2019 fut la première saison pleine et entière portée par Mauges Communauté à la suite du transfert d'activités réalisé au 1^{er} janvier 2018 de l'association vers la Communauté d'Agglomération. Une saison artistique et culturelle dans la continuité des précédentes avec une offre de spectacles diversifiée et multi-sites sur le territoire des Mauges.

Le renouvellement du label « Art en territoire »

Le ministère de la Culture a renouvelé son soutien et sa confiance au projet artistique et culturel Scènes de Pays porté par son nouveau directeur Éric Audusseau dans l'attribution du label Scène conventionnée d'intérêt national « Art en territoire » pour quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette reconnaissance est réservée à des projets développant un volume significatif d'activités artistiques et culturelles allant à la rencontre des populations, sous forme de décentralisation, d'itinérance et de présences artistiques hors-les-murs.

Des partenariats renforcés

Cette saison a été l'occasion de renforcer et/ou de créer de nouveaux partenariats avec des acteurs culturels des Mauges ou des territoires voisins. Avec les Z'Éclectiques autour de la collection automne et des Balades secrètes, avec Le Rivage des voix en accueillant un concert du festival à la Loge de Beaupréau-en-Mauges, avec le Jardin de Verre et le Théâtre Saint-Louis à Cholet, à l'occasion du spectacle « Dancefloor memories » et du temps fort « A cup of blues ».

LE PATRIMOINE : VERS UNE DÉMARCHE GLOBALE ET DURABLE

Les Cahiers des Mauges 2018 : un accompagnement à l'écriture

Le Comité de rédaction est accompagné pour cette nouvelle édition, d'une journaliste pour valoriser l'écriture des textes.

Le dossier *Nos jumelages, « pierres vives » de la construction européennes*, amène les auteurs bénévoles du Comité de rédaction à réunir les Comités de Jumelages des Mauges pour trouver matière à la rédaction d'un dossier collaboratif. Cette initiative a permis de créer du lien entre les territoires et de relancer la dynamique de réseau sur le sujet.

Animer une démarche sur la politique patrimoniale à l'échelle des mauges

Les Mauges sont dotées d'importants atouts patrimoniaux, tant naturels que bâti, qui gagneraient à être plus lisibles, plus structurés les uns avec les autres, à l'échelle du territoire. Fort de ce constat, la Commission culture et patrimoine a travaillé en 2018 au lancement d'une démarche participative et d'analyse pour impulser une dynamique patrimoniale globale et durable.

- PERSPECTIVE - CROISEMENT DE PRATIQUES

La démarche patrimoniale, le nouvel office de tourisme communautaire, mais aussi le futur pôle technologique « SYNERGIE » à Saint-Pierre-Montlimart ouvrent la voie à de nouvelles opportunités de croisement de pratiques : entre patrimoine et spectacle vivant, entre création artistique et innovation technologique, entre art et industrie...

DATES & CHIFFRES CLÉS

1^{er} janvier 2018 : création de la régie dotée d'une autonomie financière et reprise de l'activité de Scènes de Pays

50 spectacles

124 représentations dont

69 sur le temps scolaire

965 abonnés en 2018/2019

25 553 entrées



SPORT

LES ACTIONS SPORTIVES AU SERVICE DE LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Des évènements sportifs d'envergures pour véhiculer l'image du territoire

Mauges Communauté s'appuie sur les événements sportifs de son territoire comme vecteur de communication. Via le sponsoring, la collectivité peut véhiculer une image positive sur le territoire et en dehors.



DATES CLÉS

- 5 & 6 mai 2018** : le 42^e Tour des Mauges
- 9 juin 2018** : le 2^e Tour de Mauges Communauté
- 9 juin 2018** : le Meeting national d'athlétisme de l'Entente des Mauges

Trois évènements majeurs à dimension intercommunale lui permettent ainsi de rayonner :

- le Meeting National de l'Entente des Mauges
- le Tour des Mauges du Beaupréau Vélo Sport
- le Tour de Mauges Communauté du Club Cyclotouriste de Beaupréau

Au-delà de son Meeting biennal, le club de l'Entente des Mauges est en lui-même un vecteur privilégié pour la visibilité locale et nationale de ses actions et de ses athlètes.

VERS PLUS DE VALORISATION

Une augmentation de la valorisation des déchets par l'extension des consignes de tri

Depuis le 6 novembre 2017, tous les habitants de Mauges Communauté appliquent les mêmes consignes de tri. Ils déposent :

- Dans leur bacs ou sacs jaunes : les cartonnettes, les emballages en métal, les briques alimentaires et les emballages en plastique. Cette dernière catégorie a été ouverte aux pots et barquettes : c'est l'extension des consignes de tri ;
- Dans les colonnes d'apport volontaire : les emballages en verre et les papiers.

Le flux de emballages subit un tri avant d'être évacué vers différentes unités de recyclage. Les refus (environ 15 % du flux) sont valorisés en énergie dans une unité de valorisation énergétique qui les transforme en chaleur ou électricité.

La mise en œuvre des extensions des consignes de tri a permis de maintenir la baisse de la production d'ordures ménagères, soit - 4kg/hab./an entre 2017 et 2018. Environ 9 kg par habitants en 2018 d'emballages ont été dirigés vers le centre de tri. Ces actions des usagers permettent d'augmenter la valorisation des déchets.

DATES CLÉS

- 1^{er} janvier 2018** : exercice pleinier de la compétence gestion des déchets par Mauges Communauté
- 23 février 2018** : inauguration de la déchèterie réhabilitée de Saint-Laurent-des-Autels / Orée-d'Anjou
- 21 avril 2018** : 1^{er} forum Zéro déchet
- 1^{er} novembre 2018** : transfert des 3 agents d'accueil des déchèteries de Sèvremoine vers un prestataire privé
- 24 novembre 2018** : 2^e forum Zéro déchet

POLITIQUE DES DÉCHETS

ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES : LANCEMENT DU PROGRAMME D'OPTIMISATION

La réhabilitation du site de Saint-Laurent-des-Autels

En juillet 2016, le Conseil communautaire a voté le projet d'évolution du réseau des déchèteries.

Le premier site réhabilité est la déchèterie de Saint-Laurent-des-Autels, commune déléguée d'Orée-d'Anjou, mise en service le 1^{er} janvier 2018. Les habitants de la commune nouvelle disposent désormais d'une carte d'accès qui limite leur nombre de passages par an à 18. Ce contrôle d'accès permet de fluidifier le trafic et ainsi d'améliorer les échanges entre les agents d'accueil et les usagers. Le tri des déchets est mieux réalisé.

Ce nouveau service est très apprécié des usagers et des agents d'accueil. C'est sur ce modèle que les autres sites seront réhabilités. Le programme d'optimisation du réseau des déchèteries s'étend jusqu'en 2025.

Uniformisation du mode de gestion des déchèteries

Début 2018, le mode de gestion des déchèteries de Mauges Communauté n'était pas uniforme. En effet, les sites de Sèvremoine sont gérés en régie par les agents de la collectivité. Ceux du reste du territoire sont gérés par un prestataire privé.

Afin de continuer la convergence du service, la Commission Politique des déchets a étudié différents scénarii. Le mode de gestion par un prestataire privé, vu l'échelle de la régie du service et l'analyse financière, apparaissait comme plus opportun. Ainsi, après concertation avec les trois agents concernés et une procédure d'appel d'offres, l'entreprise Brangeon Environnement a été retenue pour gérer l'ensemble des sites de Mauges Communauté. Les agents de Mauges Communauté sont quant à eux mis en position de détachement auprès de ce prestataire.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UNE PROMOTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE DE MAUGES COMMUNAUTÉ

Un Défi zéro déchet pour les foyers du territoire

Mauges Communauté a lancé un nouveau Défi zéro déchet le 1^{er} janvier 2018 et a mobilisé 160 foyers (550 personnes) sur les six communes de son territoire. Ce défi a pour objectif de mettre en relation les foyers intéressés par la réduction des déchets et de leur donner les moyens de modifier leurs pratiques. Chacun y va à son rythme, en fonction de ses contraintes, de ses limites et de ses envies.

Ce défi est animé par des partenaires sur chacune des communes : centres sociaux, associations (Echappée verte, ZD en Mauges, CPIE Loire Anjou et Familles Rurales de Saint-André-de-la-Marche) et la commune d'Orée-d'Anjou.

Sur une année, ces foyers ont réduit leur production d'ordures ménagères de 43 % et leur production d'emballages de 6 %. Il y a donc encore une marge de manœuvre pour réduire la production des déchets du territoire !

Des actions en faveur de la valorisation des végétaux

Avec la labellisation de Mauges Communauté « territoire zéro déchet, zéro gaspillage », de nombreuses actions de prévention de la production des déchets sont conduites par le service gestion des déchets et ses partenaires.



Le flux des végétaux est l'un des enjeux de ce programme. En effet, Mauges Communauté est un territoire rural où de nombreux habitants possèdent un jardin. Or, les végétaux sont une ressource. Les branches, pelouses et autres végétaux peuvent être valorisés in situ.

En 2018, des démonstrations de broyage sont organisées et des articles pour sensibiliser les usagers sont publiés dans les lettres d'informations du service. En décembre, Mauges Communauté soutient une action de l'association Horizon Bocage, sur la commune de Chemillé-en-Anjou : Le broyeur tour. L'association propose, contre une participation financière, une prestation de broyage à domicile avec l'accompagnement d'un technicien.

D'autres actions sur ce flux continueront d'être menées en 2019.

MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une stratégie territoriale

Consciente des enjeux énergétiques actuels et futurs, Mauges Communauté a défini en 2018 une stratégie de réappropriation et de maîtrise du développement des énergies renouvelables (EnR) sur son territoire. Des principes inscrits dans une charte ont été définis en termes de gouvernance, d'investissements, de dividendes et de portage. La stratégie de développement EnR se décline en trois axes :

- la création d'une SEM locale pour porter l'ingénierie et les investissements ;
- la participation de Mauges Communauté à la SEM départementale Alter Energies ;
- l'investissement direct, selon les dispositions de la loi TECV 2015, dans des sociétés de projet EnR.

L'objectif est de jumeler transition écologique et développement économique du territoire. En effet, prioriser la gouvernance territoriale dans les projets EnR pérennisera la production d'énergie sur le territoire et permettra aux acteurs locaux de bénéficier des retombées économiques.

Une dorsale biogazière 2.0

Afin d'étendre le réseau gazier sur le territoire et dans l'objectif d'y injecter du biogaz renouvelable, Mauges Communauté s'est associée avec plusieurs partenaires, dont Sorégies et le SiéML, pour développer une dorsale de 43 km allant de Trémentines à Saint-Florent-le-Vieil. Inaugurée le 6 juin 2018, cette dorsale desservira à terme les citoyens et les entreprises du territoire. Plusieurs unités de méthanisation, pourront y injecter le biogaz qu'elles produiront à partir de la

fermentation des déchets agricoles. Cette économie circulaire permettra à terme de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître la part d'énergies renouvelables sur le territoire. Intégrée au programme West Grid Synergy, consistant à déployer des réseaux gaziers intelligents, la dorsale sera pilotée par une intelligence artificielle qui permettra d'optimiser l'injection du biogaz renouvelable dans le réseau.

43 km de nouvelles canalisations à travers les Mauges

3,05 M€ d'investissement, dont 100 000 € de Mauges Communauté

Un objectif de 40 % de Biogaz renouvelable injecté dans le réseau

Novembre 2018 : Mauges Communauté vote l'investissement dans le parc éolien de l'Hyrôme

Mauges Communauté a décidé d'investir aux côtés d'Atout Vent, Énergie Partagée et la société d'économie mixte départementale Alter Energies, dédiée aux EnR territoriales, dans ce projet citoyen d'énergie renouvelable. C'est 1 million d'euros que la collectivité investit dans ce projet.

5 éoliennes Nordex N117

Une puissance totale de 12 MW

Une production de 34 800 MWh/an, soit la consommation électrique (hors chauffage) de 10 875 foyers

Un budget global de 26 M€



LE PLAN CLIMAT AMORCÉ

Un séminaire « CHANGEMENTS CLIMATIQUES : comment s'adapter dans les Mauges ? »

Les faits sont là, le réchauffement climatique est déjà en cours, il s'accélère, et le territoire des Mauges ne sera pas épargné. Ses activités économiques ainsi que son patrimoine écologique, le rendent particulièrement vulnérable. Quels seront les impacts des changements climatiques à l'échelle des Mauges ? Comment se traduira un réchauffement global de plusieurs degrés sur le territoire ? Quelles sont nos perspectives d'adaptation ? Comment faire évoluer nos modes de vie ? C'est en mobilisant les acteurs locaux lors d'une journée d'échanges qu'ont pu émerger une cinquantaine de propositions concrètes pour adapter le territoire aux changements climatiques.

110 personnes impliquées : élus, agents, chefs d'entreprises, agriculteurs, adhérents associatifs, particuliers...

4 ateliers thématiques : Développement économique, Urbanisme & habitat, Santé et Ressource en eau

15 propositions concrètes d'actions pour faire face aux changements climatiques

À cette occasion, un film de présentation du Plan Climat et du diagnostic de territoire a été réalisé. Une version longue pour le séminaire, ainsi qu'une version courte qui a servi de support pour amener le sujet auprès des élus des communes.

Salle Couvertin à Saint-Florent-le-Vieil / Mauges-sur-Loire : une diminution de plus de 55 % de la consommation d'énergie.



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AVEC LE RELAMPING : DES BÂTIMENTS PUBLICS ÉCONOMES

Cette opération, réalisée en collaboration avec le CPIE Loire Anjou, s'inscrit dans la dynamique d'efficacité énergétique des bâtiments publics afin d'en réduire les consommations et les factures énergétiques. Dans ce cadre, les six communes du territoire se sont accordées pour investir dans le renouvellement des éclairages des salles de sports. Concrètement, il s'agit de substituer les dispositifs d'éclairage actuels souvent très énergivores, par des éclairages économes offrant un confort équivalent ou supérieur aux divers utilisateurs. Cette campagne de relamping marque la reconnaissance de Mauges Communauté comme Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte.

31 000 € d'économie par an

18 tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère par an

21 salles équipées d'un nouvel éclairage économique



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : BILAN & PERSPECTIVES

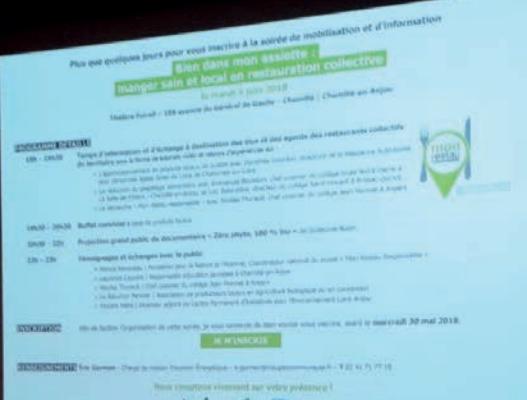
Une soirée « Bien dans mon assiette »

Le projet de la soirée-débat « Bien dans mon assiette », organisée le 5 juin 2018, est né d'une volonté citoyenne et de la dynamique territoriale existante. Citoyenne, via un collectif d'habitants et accompagné par le Centre Social du Chemillois. Territoriale, via les différentes actions existantes sur le territoire et menée en partenariat par Mauges Communauté, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (antenne Mauges) et le CPIE Loire Anjou.

Lors de cette soirée l'ensemble de ces participants a pu :

- découvrir les différents projets portés sur le territoire en matière de circuits courts et générer une dynamique autour de ces questions ;
- s'approprier des outils pratiques pour les agents de restauration et pour les producteurs ;
- appréhender la démarche « Mon restau responsable ».

Les responsables de restauration collective du territoire ont ainsi été incité à s'approprier l'outil « Mon Restau Responsable® », dans un objectif de transition vers de nouvelles pratiques plus vertueuses au regard de la production, de la transformation et de la consommation alimentaires.



2018 : l'heure du bilan du premier PAT

Le premier PAT a permis de faire émerger et d'accompagner un certain nombre de projets et d'initiatives avec des résultats très concrets :

- l'accompagnement de trente restaurants collectifs dans l'approvisionnement local et dans la réduction du gaspillage alimentaire. Ces restaurants ont augmenté leur part de produits locaux ;
- l'engagement de 11 restaurants collectifs dans la démarche « Mon restau responsable », avec des objectifs d'amélioration continu définis par les équipes en place et la mise en réseau des restaurants ;
- le maintien de l'activité agricole grâce à la création d'une pépinière d'exploitations et à l'accompagnement de 5 collectifs de producteurs ;
- le développement d'outils de transformation locaux avec la création d'un réseau d'acteurs, la mise en ligne d'une plateforme d'approvisionnement local (110 fournisseurs locaux référencés) et la mise en place d'une légumerie pour fournir en légumes frais et locaux dédiées à la restauration collective ;
- le développement des points de vente de produits locaux avec 3 nouveaux sites de commande en ligne et l'optimisation logistique par 2 grossistes.

POLITIQUE DE L'EAU

LA COMPÉTENCE GEMAPI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Mauges Communauté est titulaire de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). À ce titre, Mauges Communauté, est responsable de l'atteinte du bon état des masses d'eau du territoire à l'horizon 2021 ou 2027.

Ce sont les syndicats de bassins versants en place sur le territoire qui ont été missionnés pour exercer cette compétence. Par les contrats territoriaux, ils ont en charge la restauration des milieux aquatiques et l'amélioration de la qualité des eaux.

5 syndicats du territoire interviennent pour atteindre le bon état de l'eau des Mauges :

- le Syndicat Èvre Thau St Denis
- le Syndicat Layon Aubance Louets
- l'EPTB de la Sèvre Nantaise
- le Syndicat Mixte de la Divatte
- le Syndicat Loire aval (SYLOA)

DATES CLÉS

1^{er} janvier 2018 : exercice de la compétence GEMAPI sur l'ensemble du territoire et eau potable sur le territoire de l'ex-SIAEP de Champtoceaux

Finalisation de l'étude de danger sur la digue de Loire

Depuis octobre 2017, Mauges Communauté et la Communauté de Communes Loire Layon Aubance ont coordonné la réalisation d'une étude de danger sur la digue de la Loire, de Saint-Florent-le-Vieil à La Possonnière, sur 12,8 km. Cette démarche a permis de préciser l'état de la digue, le niveau de protection et les travaux à engager ainsi que les modalités de surveillance en cas de crue. Les résultats sont attendus courant 2019.



LA COMPÉTENCE EAU POTABLE

Produire et distribuer l'eau potable au quotidien

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les services de Mauges Communauté œuvrent pour la production et la distribution de l'eau potable sur une partie de son territoire correspondant au territoire de l'ex-SIAEP de Champtoceaux.

Le SMAEP des Eaux de Loire, le SIAEP de la région ouest de Cholet et le SIDAEP Mauges Gâtines, assurent quant à eux la production et la distribution sur le reste du territoire.

Le SMAEP et le SIAEP seront dissous au 31 décembre 2019 et une nouvelle gouvernance de l'eau potable se profile à l'horizon 2020.

En parallèle, Mauges Communauté pilote depuis le 1^{er} janvier 2018 l'exercice de la compétence eau potable sur le territoire de l'ex-SIAEP de Champtoceaux. Le SMAEP des Eaux de Loire a élargi son périmètre d'intervention au 1^{er} janvier 2018 pour se substituer à la régie eau potable du bourg de Saint Florent le Vieil. Reste à l'étude le projet éventuel de créer un service commun avec l'Agglomération du Choletais à compter de janvier 2023.

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Cap vers 2020

2020 c'est demain, les élus communaux et intercommunaux ont bien saisi la complexité du sujet en s'emparant dès 2017 de la thématique assainissement et eaux pluviales. Trois groupes de travail – « organisation » – « finances » – « ingénierie » - et un comité de pilotage rassemblant les différents acteurs du territoire répondent aux questions pour faciliter le transfert de la compétence.

Les schémas d'assainissements communaux ont été mis à jour progressivement en parallèle de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme. Les investissements des communes nouvelles se sont poursuivis. La gestion alternative des eaux pluviales est devenue une cible.

Les premières lignes de la gestion future de la compétence ont été esquissées. L'assainissement non collectif des communes nouvelles géré en régie ou en prestation sera géré en régie à Mauges Communauté suite au transfert en 2020.



Mauges Communauté et l'agglomération du Choletais, une démarche de coopération pour une gestion optimisée

Une étude sur un mode de gouvernance partagé de la compétence eau potable sur le territoire entre Mauges Communauté et l'agglomération du Choletais a été engagée en janvier 2018. Les résultats et conclusions de cette étude ont été reçus en juillet 2018. Cette démarche ne s'est pas conclue par un exercice en commun de la compétence Eau potable à l'échelle des deux agglomérations.

Ainsi, Mauges Communauté exercera la compétence eau potable sur l'ensemble de son territoire à partir du 1^{er} janvier 2020.

www.maugescommunaute.fr



Rue Robert Schuman – La Loge - CS 60111
Beaupréau – 49600 Beaupréau-en-Mauges Cedex
02 41 71 77 10 // contact@maugescommunaute.fr